

FFA

LIFA

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COURSES HORS STADE

REUNION DE LA CDCHS DE SEINE ET MARNE du 7 février 2004

Présents : Tabakhoff Pascal, HENRY Michel, DEPIREUX Jean Paul, LUCET Jean Marie, SABLE Patrick, KELLOU Areski, GEFFROY Emile, PRINZIVALLI Ernest, SOL Michel, GOMY, Claude, SEIGNEURIC Yves.

Excusés : SIGONNEAU Daniel, CUETO José, HOUINATO Jean Yves, GAETAN Pascal

Challenge de Seine et Marne : compte tenu de la modification du début de la saison 2004-2005 imposée par la FFA, nous sommes dans une année de transition, afin de ne pas léser les organisateurs et les coureurs du challenge de Seine et Marne, nous avons pris la décision que les épreuves de septembre et d'octobre 2004 compteraient pour le challenge de la saison 2003-2004, sans que les catégories d'âge soient modifiées, puis compteraient pour le challenge 2004-2005, avec modification des catégories d'âge. Le challenge 2004-2005 s'arrêtera donc au 31 août 2005.

Le calendrier de la CDCHS sera établi pour l'année civile 2005 le 25 septembre 2004 à Meaux. Les calendriers départementaux devant arriver aux CRCHS avant le 15 octobre.

La remise des récompenses du Challenge 2004 aura lieu à Chelles le 26 novembre au lieu du 19 comme programmé.

Fabio Timbrandy du CS Meaux et Pascal Gaetan m'ont sollicités pour intégrer la CDCHS, ils ont reçu une invitation tous les deux, Pascal été empêché.

Suite à la création de la Confédération Nationale de la Course à Pied, après avoir informé les membres de CDCHS 77, nous devons prendre position. Nous estimons que c'est une lutte pour le pouvoir et que la CDCHS de Seine et Marne, n'a pas à se mêler à cette lutte. De plus nous n'avons aucun problème dans le département. Les membres de la CDCHS 77 qui éventuellement le désire peuvent à titre personnel adhérer à cette association.

Il faut néanmoins reconnaître que probablement sans la création de la CNCP nous n'aurions pas été consultés sur certains points de la réglementation et la prise en charge par les CDCHS du cross-country, lors d'un colloque organisé à St Etienne les 30 et 31 janvier.

Claude Bonnerave de St Pathus, conteste par courrier la notation des épreuves du challenge de Seine et Marne, et aussi le fait que chaque organisateur doit acheter ses dossards pour faire la promotion du CA.

Il est décidé pour 2006 que la CDCHS achètera les dossards et les redistribuera aux organisateurs du challenge, et que dès cette saison nous modifions la cotation des épreuves du challenge diminuant l'importance dans la cotation du nombre d'arrivant en augmentant les autres postes. Documents joints.

Attribution des missions de contrôle sur les épreuves du challenge de Seine et Marne :

28 février Esbly : Pascal Tabakhoff

07 mars Villenoy : Michel Henry

14 mars La Ferté sous Jouarre : Jean Paul Depireux

21 mars Serris : Daniel Sigonneau

04 avril Longperrier : nous allons solliciter Jean Yves Houinato ou José Cueto

25 avril Dammartin en Goele : Yves Seigneuric

01 mai Chelles : la commission

02 mai Mouroux : Ernest Prinzivalli

09 mai Pontault-Combault : Michel Henry

23 mai Bussy St Georges : Jean Marie Lucet

29 mai Perthes en Gatinais : Jean Paul Depireux, Areski Kellou,

30 mai St Brice : Pascal Tabakhoff

05 juin St Pathus : Michel Henry

06 juin Melun : Areski Kellou

13 juin Villecerf : Daniel Sigonneau

20 juin Combs le Ville Patrick Sable

04 juillet semi de la Goele : Michel Henry, Jean Marie Lucet

14 juillet Brie Comte Robert : Jean Paul Depireux, Claude Gomy

14 juillet Dammartin sur Tigeaux : Pascal Tabakhoff

Nous tiendrons une réunion le 15 ou le 22 mai pour l'attribution des missions de septembre et octobre.

Le Conseil Général de Seine et Marne propose de fournir des dossards pour les courses vertes. Nous allons essayer d'en obtenir pour les cross-country.

Nous conseillons aux organisateurs des championnats départementaux de déposer des demandes de subventions au Conseil Général .

Nous allons demander un rendez-vous pour essayer d'appuyer ces demandes de subventions.

Un projet pour la relance du cross-country est actuellement en cours d'élaboration à la FFA, il est piloté par Michel Louette DTN adjoint, il s'y retrouve nombre d' idées suggérées par la CDCHS 77. Le même débat a lieu au niveau de la LIFA, le calendrier départemental de cross pourrait être remplacé par un calendrier régional, nous sommes le seul département d'Ile de France dynamique sur ce sujet, et nos idées seront largement reprises au niveau régional et national.

Un courrier du Président du CDA 77, Pierre Montheillet nous signale que nous sommes le département français qui a recensé le plus d'arrivants lors des départementaux 2004.

Championnats départementaux de Brie Comte Robert, rapport de Patrick Sable, compte tenu des conditions atmosphériques nous avons du modifier le parcours en 3 endroits différents.

Qu'il regrette que certains clubs refusent de fournir des "officiels, des signaleurs" pour aider à l'organisation, il pourrait être envisagé avec l'accord du CDA de ne pas attribuer de dossards aux clubs refusant de collaborer. Il pense que le secrétariat était trop éloigné du terrain, qu'il a été rencontré des problèmes d'implantations des locaux, mais aussi des problèmes de comportement inadmissible d'athlètes dans ces memes locaux.

Coulommiers s'étant désisté pour l'organisation 2005 a cause de travaux sur le stade, nous devons lancer un appel aux candidatures, un courrier sera envoyé aux clubs de Seine et Marne, nous avons aussi relancé Samoreau.

L'Assemblée Générale de la CDCHS 2004 du 25 septembre à Meaux sera électorale, lors de la convocation un appel à candidature sera lancé. Il faut savoir que les membres de l'actuelle CDCHS sont dans leur ensemble prêts à assurer un nouveau mandat, dans la mesure où ils seraient réélus par les organisateurs de Seine et Marne.

Les organisateurs de cross seront invités à l'AG et seront considérés comme les organisateurs de courses sur route ou nature.

Les organisateurs de Villiers St Georges et du Vaudoué nous informent de l'annulation de leur épreuve.

Le Président de la CNCHS a répondu à notre pétition concernant l'annulation du championnat de France de marathon 2003 en Corse.

Une coquille à malencontreusement fait sauter l'annonce du championnat départemental piste du 18 avril 2004, nous allons réaliser un document d'annonce pour informer les athlètes de cette organisation.

Nous avons reçu un courrier de Vaires sur Marne contestant l'organisation des épreuves de Champs sur Marne le même jour que leur organisation. J'ai répondu que ces deux organisations n'étant pas représentées le jour de l'AG, nous n'avons pas été attentifs, à la distance séparant ces deux villes et que notre rôle n'est pas de nous substituer aux organisateurs.